



## **Société canadienne d'évaluation**

### **Demande de propositions :**

**Développement d'un cours du Cyberinstitut ayant pour titre provisoire « Pratique éthique pour les évaluateurs·trices canadien·nes » et de documents de cours complémentaires**

**Janvier 2024**

# **Titre du contrat : Développement d'un cours du Cyberinstitut ayant pour titre provisoire « Pratique éthique pour les évaluateurs·trices canadien·nes » et de documents de cours complémentaires.**

## **1.0 Renseignements généraux**

La Société canadienne d'évaluation (SCÉ) est une association professionnelle bilingue sans but lucratif, vouée à l'avancement de la théorie et de la pratique de l'évaluation ([www.evaluationcanada.ca/fr](http://www.evaluationcanada.ca/fr)). Afin de répondre aux besoins en perfectionnement professionnel, la SCÉ exploite le [Cyberinstitut de la SCÉ](#), une plateforme Web bilingue de perfectionnement professionnel en ligne, conçue par et pour des évaluateurs·trices. Tous les cours du Cyberinstitut de la SCÉ reflètent les meilleures pratiques de l'éducation en ligne des adultes et s'arriment aux [normes canadiennes d'évaluation de programmes](#), aux [principes de l'éthique](#) et aux [compétences requises à l'exercice de l'évaluation au Canada](#). Le Cyberinstitut bénéficie de l'appui d'un conseil consultatif sur le curriculum et de groupes de référence ponctuels axés sur un cours en particulier.

Certains [cours du Cyberinstitut](#) sont offerts sous forme de cours indépendants et autodirigés à la demande, tandis que d'autres sont donnés à des cohortes facilitées à distance, selon un calendrier établi, par des responsables de la facilitation et de la formation habilités. Le présent cours est du premier type.

## **Parties contractantes**

Les parties contractantes sont, d'une part, la Société canadienne d'évaluation (SCÉ) et, d'autre part, une personne ou équipe consultante (le·la « soumissionnaire »).

## **Entrée en vigueur**

Le contrat entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2024.

## **2.0 Objet**

La présente demande de propositions décrit les conditions générales du développement d'un nouveau cours du Cyberinstitut ayant pour titre provisoire « Pratique éthique pour les évaluateurs·trices canadien·nes » et de documents de cours complémentaires. Cette série de produits de perfectionnement professionnel reflète l'engagement de la SCÉ à l'égard d'une éthique professionnelle fondée sur les valeurs fondamentales suivantes :

- défendre les droits et le bien-être des personnes, des peuples et de toute la nature;
- rechercher la vérité, la franchise et la transparence;

- être responsable devant toutes les parties impliquées dans ses travaux d'évaluation ou touchées par eux<sup>1</sup>.

Ce cours servira de complément à d'autres mesures d'appui aux pratiques conformes à l'éthique au sein de la communauté canadienne de l'évaluation.

Le développement et la mise à l'essai du cours et des autres produits se feront d'abord en anglais. La SCÉ traduira les produits en français au terme du cycle de développement et d'essai.

Les travaux seront effectués sous la supervision de la Direction de l'apprentissage professionnel de la SCÉ (un poste désigné au Conseil d'administration) et du Sous-comité du développement des cours (le « Sous-comité ») du Groupe de travail sur les lignes directrices en matière d'éthique (le « Groupe de travail »), présidé par la vice-présidente de la SCÉ. Le Sous-comité se compose de bénévoles spécialistes de l'évaluation, qui réviseront tous les documents.

La durée maximale de ce mandat est de 8 mois. La personne ou l'équipe consultante (le·la « consultant·e ») est censée travailler à distance.

## 2.1 Liste détaillée des tâches, des livrables et du calendrier de réalisation

Le·la consultant·e développera la version anglaise du cours ayant pour titre provisoire « Pratique éthique pour les évaluateurs·trices canadien·nes ». Le travail à accomplir comprendra les éléments suivants :

1. Se familiariser avec les directives sur le développement des cours du Cyberinstitut de la SCÉ ainsi qu'avec les normes canadiennes d'évaluation de programme et les compétences requises à l'exercice de l'évaluation au Canada (à réaliser au cours de la semaine 1 du mandat).
2. Examiner le projet de proposition de cours, y compris sa structure et ses objectifs d'apprentissage (voir l'annexe A) ainsi que ses principales sources originales :
  - a) la version actualisée du *Guide d'éthique de la SCÉ*;
  - b) la consultation et les données de sondage sur les problèmes d'éthique les plus courants dans la pratique de l'évaluation au Canada.
 (À réaliser au cours de la semaine 2 du mandat.)
3. Préparer, en consultation avec un·e concepteur·trice pédagogique de la SCÉ (le·la « concepteur·trice pédagogique »), un plan de conception pédagogique à soumettre à l'approbation du Sous-comité, du Comité consultatif du programme, de la Direction de l'apprentissage professionnel et d'autres intervenant·es, selon les besoins (semaine 2 du mandat).

---

<sup>1</sup> Déclaration adoptée par le Conseil d'administration le 17 novembre 2023 et approuvée par la suite par le Groupe de travail sur la DNUDPA, le 4 décembre 2023.

4. Préparer une version préliminaire du premier module du cours, à soumettre à l'examen et à l'approbation du Groupe de travail, de la Direction de l'apprentissage professionnel et d'autres intervenant·es, selon les besoins. Cet examen permettra d'établir les paramètres de tous les modules subséquents (semaine 5). La rétroaction écrite remise dans la semaine suivant la livraison de la version préliminaire est à intégrer aux documents à livrer par la suite.
5. Préparer une version préliminaire de chacun des autres modules du cours, à soumettre à l'examen du concepteur pédagogique de la SCÉ, du Groupe de travail, de la direction du Cyberinstitut et de spécialistes, à raison d'un module toutes les trois semaines (semaines 6 à 18). Chaque module comprend des outils, exercices et activités axés sur le volet professionnel de la pratique, c'est-à-dire ancrés sur des exemples authentiques de problèmes éthiques vécus dans le domaine de l'évaluation au Canada.
6. Examiner les commentaires de révision des spécialistes et réviser le cours en fonction de cette rétroaction, laquelle est donnée une semaine après le dépôt des livrables (deux semaines après la réception de la rétroaction, soit aux environs des semaines 24 et 25 du mandat).
7. Examiner les commentaires formulés lors des tests du pilote et apporter les modifications nécessaires à l'ensemble du cours (deux semaines après la réception des commentaires, soit aux environs des semaines 30 à 36 du mandat).
8. Fournir des diapos illustratives tirées de chacun des modules du cours, aux fins d'un webinaire visant à promouvoir la version actualisée et récemment lancée du guide et des outils et à faciliter la mise en marché du cours (livrables avec chaque module).
9. Examiner les commentaires formulés lors de la révision finale pour l'assurance de la qualité et apporter les modifications nécessaires (deux semaines après la réception des commentaires, soit aux environs des semaines 28 à 38 du mandat).

Au cours du développement des modules du cours, des pièces destinées au webinaire et des outils, exercices et activités axés sur le volet professionnel de la pratique, le-la consultant·e recevra des conseils et directives du Cyberinstitut.

### **3.0 Rémunération**

Un budget de 18 000 \$ (TPS incluse) est affecté à l'exécution de ces travaux.

### **4.0 Soumission de la proposition**

La réponse à la présente demande doit être soumise en format électronique à [operations@evaluationcanada.ca](mailto:operations@evaluationcanada.ca), au plus tard le 8 février 2024 à 17 h, heure de l'Est. La proposition doit être présentée en format PDF, DOC ou DOCX.

## 4.1 Format

La longueur maximale de la proposition (sans compter les références et les annexes) est de 10 pages en corps 12 à double interligne, avec marges de 1 pouce.

## 4.2 Admissibilité à soumissionner

La présente demande de propositions est ouverte à tous·tes les soumissionnaires qui respectent les exigences de soumission indiquées aux présentes. Ces travaux doivent être placés sous la direction d'une personne ayant une bonne connaissance de : a) l'éthique de l'évaluation et son enseignement; b) la conception pédagogique des formations professionnelles en ligne. La direction peut être assurée en partenariat ou en collaboration entre deux ou plusieurs personnes possédant collectivement une expertise dans ces deux domaines.

### **Critères de qualification :**

1. connaissance et expérience du domaine de l'évaluation;
2. connaissance et expérience de l'éthique de l'évaluation (théorie, concepts, applications);
3. connaissance et expérience du développement et de la conception pédagogique de cours en ligne destinés à des professionnels, stimulant la réflexion des personnes participantes et leur ouverture à l'échange d'idées.

Bien que non obligatoires, les éléments suivants constituent des atouts :

- le statut de membre de la SCÉ;
- la connaissance du domaine et du contexte de l'évaluation au Canada;
- la connaissance et l'expérience de pratiques d'évaluation conformes aux valeurs professionnelles fondamentales de la SCÉ;
- le titre d'Évaluateur·trice qualifié·e (ÉQ).

## 4.3 Contenu de la proposition

La proposition doit démontrer :

1. les connaissances, la formation ou l'expérience du soumissionnaire dans les domaines mentionnés au point 4.2;
2. son approche en ce qui concerne le développement de cours en ligne, l'enseignement et l'apprentissage dans ce domaine;
3. son approche en matière de collaboration avec des comités formés de conseillers et conseillères en éthique, d'universitaires, etc.;
4. son aptitude à travailler à distance avec une supervision minimale.

La proposition doit également comprendre :

1. un plan de travail présentant les principales tâches, le niveau d'effort et le calendrier prévus;
2. un budget ventilé selon la tâche, le niveau d'effort, l'apport en personnel et les livrables;
3. le nom et les coordonnées de deux références pouvant fournir de l'information sur l'expérience du soumissionnaire en développement de cours. Par mesure de diligence, la SCÉ pourra communiquer avec les références des soumissionnaires présélectionnés afin de confirmer leur expérience et la qualité de leur travail;
4. des évaluations de cours développés ou donnés antérieurement, s'il y en a (cette information peut être regroupée dans une annexe).

## 5.0 Critères de sélection

### 5.1 Exigences obligatoires

Chaque proposition est évaluée au regard des critères indiqués au tableau 1 (voir le point 5.3, ci-après), pourvu qu'elle respecte les conditions préalables suivantes :

1. La proposition est reçue au plus tard le 8 février 2024 à 17 h, heure de l'Est.
2. La longueur et le format de la proposition sont conformes aux exigences énoncées à la section 4.0 de la demande de propositions.
3. La proposition établit que le·la consultant·e est en mesure de réaliser le développement initial du cours sur une période de huit mois.
4. La proposition établit que le développement du cours et des produits sera placé sous la direction de spécialistes en éthique de l'évaluation et en conception de cours d'apprentissage professionnel en ligne.

### 5.2 Évaluation des propositions

Un comité d'examen des propositions, formé d'au moins trois membres de la SCÉ (y compris la Direction de l'apprentissage professionnel et des membres du Groupe de travail), évalue toutes les propositions conformes aux critères. Les propositions sont notées et classées. La SCÉ peut solliciter une entrevue en ligne avec certain·es soumissionnaires. La SCÉ se réserve le droit d'attribuer le contrat en se fondant directement sur les propositions reçues ou de négocier avec un ou plusieurs soumissionnaires.

### 5.3 Notation des propositions

Chaque proposition est évaluée au regard des critères indiqués au tableau 1 ci-dessous, pourvu qu'elle respecte les conditions préalables énoncées à la section 5.1.

**Tableau 1. Notation des propositions**

<b>Critères</b>	<b>Points</b>
Connaissance et expérience de l'éthique de l'évaluation (théorie, concepts, applications)	25
Connaissance et expérience du développement et de la conception pédagogique de cours en ligne stimulant la réflexion et l'ouverture à l'échange d'idées	25
Connaissance et expérience du domaine de la pratique de l'évaluation au Canada, y compris la mise en application des valeurs fondamentales de la SCÉ	15
Approche proposée pour le développement du cours, l'enseignement et l'apprentissage	15
Plan de travail, y compris le niveau d'effort et le budget	15
Clarté, organisation, exhaustivité et qualité professionnelle de la proposition écrite	5
<b>Note maximale</b>	<b>100</b>

## 6.0 Conditions générales

### 6.1 Droit de modifier la demande de propositions

La SCÉ se réserve le droit de modifier ou d'augmenter sa demande de propositions, en donnant le même niveau d'information et de coopération à toutes les soumissionnaires éventuelles, sous forme d'addenda publié dans le site Web de la SCÉ ([www.evaluationcanada.ca/fr](http://www.evaluationcanada.ca/fr)).

### 6.2 Frais de préparation de la proposition

Tous les frais associés à la préparation et à la présentation d'une proposition, quels qu'ils soient, sont entièrement à la charge du/de la soumissionnaire.

### 6.3 Indemnisation

Le soumissionnaire prémunit et indemnise la SCÉ contre l'ensemble des recours, exigences, pertes, dommages, coûts et dépenses engagés contre la SCÉ ou subis, engagés ou omis par elle, que ce soit avant ou après la fin de l'entente.

### 6.4 Acceptation des propositions

La SCÉ n'est tenue d'accepter aucune des propositions soumises. Les propositions sont évaluées sur la base des critères indiqués à la section 5.0 ci-dessus.

## 6.5 Personne ressource désignée de la SCÉ

La personne ressource désignée de la SCÉ pour ce mandat est la vice-présidente de la SCÉ et présidente du Groupe de travail, Beth Snow.

## 6.6 Conditions de paiement

Les paiements sont effectués dans les 30 jours suivant la réception des factures relatives aux livrables approuvés. La proposition doit comprendre un projet de calendrier de paiement.

## 6.7 Droits de propriété

Tout le matériel produit dans le cadre du présent contrat est la propriété de la SCÉ; il est interdit de le publier ou de le diffuser sans en avoir obtenu le consentement écrit de la SCÉ. Si le consultant entend adapter une propriété intellectuelle (PI) existante, la SCÉ et le consultant négocieront une entente sur la PI.

## 6.8 Conditions de résiliation du contrat

Un contrat attribué sur la base d'une réponse à la présente demande de propositions peut être résilié par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis de 30 jours; le versement des impayés doit alors être négocié entre le contractant et la SCÉ.

## 6.9 Exigences d'assurance

Le la soumissionnaire est tenu·e de détenir une assurance responsabilité professionnelle adéquate et d'inclure une déclaration en ce sens dans sa proposition.

## 6.10 Signatures des parties contractantes et des témoins

Pour la Société canadienne d'évaluation	Témoin	Date

Pour le soumissionnaire	Témoin	Date

## 7.0 Questions

Les soumissionnaires éventuel·les qui ont des questions concernant la présente demande de propositions peuvent communiquer par écrit avec la Direction de l'apprentissage professionnel, au plus tard le 23 janvier 2024 à 12 h, heure de l'Est, à [professionallearning@evaluationcanada.ca](mailto:professionallearning@evaluationcanada.ca). Par souci d'égalité d'accès à l'information, les questions reçues avant cette date limite et leur réponse écrite seront publiées dans le site Web de la SCÉ ([www.evaluationcanada.ca/fr](http://www.evaluationcanada.ca/fr)) au plus tard le 30 janvier 2024 à 17 h, heure de l'Est.

## Annexe A – Projet de plan de cours

### Formulaire de proposition de cours pour le Cyberinstitut de la SCÉ

(révisé le 10 mai 2023)

<b>Titre provisoire du cours</b>	Pratique éthique pour les évaluateurs-trices canadien-nes
<b>Type de cours</b>	<input type="checkbox"/> Autodidactique <input type="checkbox"/> Facilité en ligne <input type="checkbox"/> Cours mixte (en ligne et en personne) <input type="checkbox"/> Microcours (durée d'environ 4 heures)
<b>Durée prévue du cours</b> Nombre d'heures moyen prévu pour l'achèvement du cours	Quatre heures
<b>Langue du développement initial</b>	<input type="checkbox"/> Anglais
<b>Contexte et portée</b>	<p><b>Facteurs déterminants :</b> Ce cours répond à un besoin découlant des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> la Stratégie de développement du curriculum de la SCÉ</li> <li><input type="checkbox"/> une lacune dans l'offre de cours actuelle</li> <li><input type="checkbox"/> l'évolution de la profession</li> <li><input type="checkbox"/> des problèmes nécessitant une intervention</li> <li><input type="checkbox"/> Autre: appui à la stratégie de mise en œuvre de la nouvelle édition du <i>Guide d'éthique de la SCÉ</i></li> </ul> <p><b>Compétences professionnelles abordées :</b> Les objectifs de ce cours s'arriment aux compétences requises à l'exercice de l'évaluation au Canada de la SCÉ ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> 1.0 Les compétences rattachées au volet professionnel incluent les normes et les valeurs qui balisent l'exercice professionnel ainsi que la conscience requise par l'évaluateur pour établir son niveau d'expertise dans le domaine et pour assurer son développement professionnel.</li> <li><input type="checkbox"/> 2.0 Les compétences rattachées au volet opérationnel incluent les composantes spécifiquement rattachées à l'évaluation : conception, collecte de données, analyse et interprétation des données et production du rapport.</li> <li><input type="checkbox"/> 3.0 Les compétences rattachées au volet contextuel incluent l'application de la réflexion évaluative à l'analyse et à l'inclusion des intérêts et préoccupations des parties prenantes ainsi que du contexte dans lequel les compétences de l'évaluateur sont mises à contribution.</li> <li><input type="checkbox"/> 4.0 Les compétences rattachées au volet de la gestion de la démarche portent sur les opérations de gestion du projet ou de l'évaluation, telles que la budgétisation, la coordination des ressources et leur supervision.</li> </ul>

	<p>☐ 5.0 Les compétences rattachées au volet des relations interpersonnelles incluent les aptitudes requises telles que la communication, la négociation, la résolution de conflits, la collaboration et les compétences transculturelles.</p> <p>Plus précisément, la compétence 1.3 <u>et</u> l'intégration d'un questionnement éthique fondé sur les valeurs à tous les autres domaines de compétences.</p>
<b>Publics cibles</b>	<p>Public cible 1 : Tous·tes les membres de la SCÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir les objectifs d'apprentissage : le cours sera la première occasion concrète pour les membres de la SCÉ de se familiariser avec l'approche révisée en matière d'éthique et de l'intégrer à leur pratique. Il servira de complément à d'autres appuis à la mise en œuvre et aux outils développés dans l'optique du perfectionnement professionnel à l'échelon des sections.</li> <li>• Taille du public cible : tous·tes les membres de la SCÉ (version gratuite); accès tarifé pour le grand public : 1 500 anglophones et 400 francophones en tout, moins la portion des membres détenant le titre d'ÉQ</li> </ul>
<b>Objectifs d'apprentissage</b>	<p>À la fin de ce cours, les apprenant·es seront en mesure de faire ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expliquer les valeurs professionnelles fondamentales sous-tendant une pratique de l'évaluation conforme à l'éthique au Canada.</li> <li>• Décrire comment les valeurs professionnelles fondamentales s'intègrent à tous les aspects de la pratique de l'évaluation.</li> <li>• Appliquer d'une manière résolue et réfléchie leurs compétences de questionnement axé sur les valeurs dans tous les aspects de la pratique de l'évaluation.</li> <li>• Appliquer d'une manière résolue et réfléchie leurs compétences dans l'identification et la prise en compte de toutes les valeurs entrant en ligne de compte.</li> </ul> <p>Le cours n'abordera pas les sujets suivants : la prise de décision relative aux cas individuels d'incompétence ou de pratique non conforme à l'éthique; les évaluations non conformes aux normes.</p>
<b>Sujets du cours</b>	<p>Pour s'arrimer aux objectifs d'apprentissage, le contenu du cours comprendra les sujets suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'éthique en tant que pilier de l'adhésion à la SCÉ et au domaine en général; sa relation avec les compétences et normes professionnelles.</li> <li>2. Valeurs professionnelles fondamentales de la SCÉ : sens, origines, ressemblances et différences avec d'autres énoncés et positions de valeurs.</li> <li>3. Autres valeurs entrant en ligne de compte : stratégies permettant de les identifier, de les reconnaître et de les confronter d'une manière constructive.</li> <li>4. Questions de réflexion fondées sur les valeurs de la SCÉ, démontrant des applications aux cinq volets ou domaines des compétences professionnelles.</li> <li>5. Analyse de scénarios fondés sur les résultats d'un sondage et d'une consultation sur les dilemmes éthiques les plus souvent signalés dans le domaine de l'évaluation au Canada et réflexion sur les dilemmes inexprimés ou non reconnus.</li> </ol> <p>Description d'autres outils, ressources et soutiens. Une évaluation des connaissances à la fin du cours sera incluse; la note de passage sera requise pour l'obtention d'une attestation de réussite.</p>
<b>Sources</b>	Le développement de ce cours sera fondé sur :

	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> des sources documentaires (livres, articles, rapports) Les principales sources documentaires sont la version actualisée du <i>Guide d'éthique</i>, ainsi que les documents de consultation qui l'accompagnent. Elles seront complétées par l'examen de documents pertinents provenant des OVEP et de sources en matière d'évaluation.</li> <li><input type="checkbox"/> des cours, webinaires ou présentations existants Liste : Cliquez ou tapez ici pour entrer du texte.</li> <li><input type="checkbox"/> les connaissances de spécialistes (préciser et décrire l'expertise) Des spécialistes seront engagé·es afin de développer le contenu du cours. Ces personnes devront être au fait de la littérature générale sur l'éthique professionnelle ainsi que des principales publications ayant trait à l'éthique de l'évaluation, en contexte canadien ou autre, et avoir déjà donné des cours ou de la formation en éthique de l'évaluation; elles pourront aussi avoir mené des recherches dans ce domaine.</li> <li><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : Données de sondage et de consultation existantes sur les problèmes d'éthique les plus courants dans la pratique de l'évaluation au Canada.</li> </ul>
<b>Responsable du développement du cours</b>	<p>Nom : Cliquez ou tapez ici pour entrer du texte.</p> <p>Courriel : Cliquez ou tapez ici pour entrer du texte.</p> <p>Veuillez joindre un CV à jour.</p>